

## PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon

Service Aménagement

Division Évaluation Environnementale

Réf. Chr : 165 15

Nos réf.: 2015-001498

Affaire suivie par: Pierre DROSS

Pierre.DROSS@developpement-durable.gouv.fr **Tél.** 04 34 46 66 86 – **Fax**: 04 67 15 68 12 Montpellier, le

**N5 MAI 2015** 

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault

Préfecture de l'Hérault 34 place des Martyrs de la résistance 34062 MONTPELLIER Cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

Projet d'autorisation temporaire d'exploitation d'une installation de démantèlement de navire déposé par Port de Sète Sud de France.

Par courrier reçu le **04/03/2015**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Autorisation temporaire d'exploitation d'une installation de démantèlement de navire du port de Sète déposé par Port de Sète Sud de France.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

L'Adjoint au chef du Service Aménagement

Frédéric DENTAND